CARBINE T

Charbon œnologique décolorant
Présentation sous forme granulée et sous forme liquide

DECOLORATION DES MOUTS ET DES VINS BLANCS TACHES
ELIMINATION DES COMPOSES INDESIRABLES

CHAMP D'APPLICATION

De façon générale, les charbons peuvent être employés sur moût ou sur vin.
Sur moût, l'action recherchée est la décoloration des moûts tachés, la correction des caractères organoleptiques des moûts altérés par des goûts de champignon et l'élimination de produits contaminant comme l'ochratoxine A.
Sur vin, les charbons doivent être utilisés pour la décoloration des vins blancs tachés et ou oxydés.

Compte tenu de son type d'activation, **CARBINE T** est plus spécialement adapté :

- au détachage des moûts et des vins de taille, **CARBINE T** élimine la couleur et affine les caractères organoleptiques.
  Après traitement, les moûts ou les vins de taille obtenus sont débarrassés des caractères herbacés dus à la trituration du raisin et constituent un élément d'assemblage de qualité
- au traitement des moûts altérés par botrytis cinerea qui s'accompagne de goûts moisis ou goûts terreux. Ces mauvais goûts sont principalement dus à la géosmine. L'activation spécifique de **CARBINE T** lui confère une taille des pores idéale pour capter la géosmine et ainsi éliminer ces goûts moisis terreux (GMT)

La forme granulée de **CARBINE T** évite le dégagement de poussière et rend, ainsi, son utilisation beaucoup plus aisée, de plus la forme granulée permet une meilleure sédimentation par rapport à la forme poudre.

La forme liquide contient 150g/L de charbon actif. Elle facilite la mise en œuvre et accélère la clarification du vin.

LEGISLATION

♦ Le traitement des **moûts et vins encore en fermentation, blancs, rosés ou rouges** est admis pour les objectifs suivants :
  - o Corriger des caractères organoleptiques des moûts altérés par des champignons comme la pourriture ou l'oïdium,
  - o Eliminer des contaminants éventuels (ex : Ochratoxine A),
  - o Corriger la couleur :
    - des moûts blancs issus de raisins rouges à jus blanc,
    - des moûts très jaunes issus de cépages blancs,
    - des moûts oxydés.



MARTIN VIALATTE Œnologie – 79 avenue A .A Thevenet – BP 1031 – Magenta – 51319 Epernay Cedex – France
Tél. : 33 (0)3 26 51 13 50 – Fax : 33 (0)3 26 51 87 60 – www.martinvialatte.com

- Le traitement des **vins blancs** tachés est admis pour les objectifs suivants :
  - o Correction de la couleur :
    - des vins blancs issus de cépages rouges à jus blanc,
    - des vins blancs accidentellement tachés par un séjour dans des récipients ayant contenu des vins rouges,
    - des vins très jaunes issus de cépages blancs
    - des vins oxydés.
- Le traitement par des charbons à usage œnologique est autorisé dans la limite de 100 g de produit sec par hectolitre.
- Un registre de manipulation doit être tenu pour les traitements aux charbons œnologiques.
  En France, la demande préalable au service des douanes est supprimée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **CARBINE T** est un charbon végétal (bois de pin) activé à la vapeur d'eau.
- La forme granulée limite les émanations de poussière dans l'atmosphère.
- La forme liquide facilite la mise en œuvre.

MODE D'EMPLOI

DOSES

- La dose souhaitable est à évaluer en fonction de l'importance du défaut à traiter, elle est très variable (si possible réaliser des essais en éprouvette).
  - Forme granulée : de 20g/hL à 100g/hL.
  - Forme liquide : de 10cL/hL à 70cL/hL

MISE EN OEUVRE

Forme granulée : disperser dans de l'eau (1kg/10L d'eau).
Forme liquide : utiliser directement, sans préparation.

Sur moût :

- Incorporer la suspension liquide à la masse du moût deux heures après l'enzymage et bien homogénéiser par un remontage.
- Après un traitement au charbon, effectuer un débourbage avec **POLYCASE** (fiche N°6.050).

- Sur vin blanc :
  - Effectuer une ou deux remises en suspension avant collage.
    Après traitement, effectuer un collage afin d'éliminer la totalité du charbon en suspension.

CONDITIONNEMENT

- Carbine T granulé : sac de 1kg
- Carbine T liquide : jerrican de 20 litres
  citerne de 1000 litres

QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT

- **CARBINE T** répond aux normes du Codex Œnologique International.
- Traçabilité : le numéro de lot, présent sur tous les emballages de **CARBINE T** permet de remonter jusqu'au plan de traçabilité montante (origine du produit) et descendante (jusqu'à l'utilisateur)
- Sécurité – environnement : port d'un masque contre la poussière
  Se référer à la fiche de données de sécurité disponible sur notre site Internet.

CONDITIONS DE CONSERVATION

- Emballage plein d'origine, non ouvert, en parfait état, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.
- Emballage ouvert : à utiliser rapidement.